

CONSEIL DES COMMISSAIRES**PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la **séance ordinaire du conseil des commissaires** qui s'est tenue à la salle 104 du centre administratif, 771, boulevard Jolliet, Baie-Comeau, le mardi 19 février 2013, à compter de 19 h 30.

PRÉSENCES

Mme Diane Arsenault-Lirette	M. Doris Clavette
Mme Ginette Côté	M. Serge Desbiens
Mme Carole Deschênes	Mme Sylvie Dufour
Mme Nadine Gagné	M. Marc Gauthier
M. Bernard Girard	M. Claude Lavoie
M. Michel Lévesque	Mme Kathya Maloney
Mme Reina Savoie-Jourdain	M. Dominique Tremblay
Mme Gladys Tremblay	Mme Marie-France Tremblay
M. Normand Tremblay	

M. Alain Ouellet, directeur général
Mme Suzie Roy, directrice, services éducatifs et informatiques
Mme Nadine Desrosiers, directrice, services des ressources humaines et matérielles
Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport
Mme Lisette Marin, secrétaire
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

ABSENCES

Mme Louise Hovington
Mme Nicole D. Larouche

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue à tous les membres et aux personnes du public, il est alors 19 h 30.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2013

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2013.

C-12-058

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2013 soit adopté tel que rédigé.

3. Inscription des questions diverses

13.1 Maternelle 4 ans

4. Acceptation de l'ordre du jour

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-12-059

EN CONSÉQUENCE, Mme Carole Deschêne propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE les points 12.1 et 12.2 soient traités au début de la rencontre ;

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2013**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
 - 5.1 Règles de passage du primaire au secondaire
 - 5.2 Règles de passage du 1^{er} cycle au 2^e cycle du secondaire
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 6.1 Mesure disciplinaire
 - 6.2 Calendriers scolaires 2013-2014
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
 - 7.1 _____
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 8.1 Situation financière des écoles
 - 8.2 Situation financière de la commission scolaire
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 9.1 _____
- 10. SERVICE DU TRANSPORT**
 - 10.1 _____
- 11. Secrétariat général**
 - 11.1 Adhésion – regroupement d'achats d'assurances
 - 11.2 Politique relative à l'usage du tabac

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 12.1 Analyse école Mgr-Labrie
- 12.2 Analyse école Père-Duclos
- 12.3 Projet d'activité – école Leventoux

13. Questions diverses**13.1 Maternelle 4 ans****14. Période de questions****15. Levée de l'assemblée****12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE****12.1 Analyse – École Mgr-Labrie**

Le directeur général, M. Alain Ouellet, fait la lecture de la résolution.

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité d'établir des partenariats avec la Commission scolaire de l'Estuaire dans le but de favoriser l'augmentation de l'effectif scolaire et/ou de permettre une utilisation optimale des infrastructures de l'école;

CONSIDÉRANT les initiatives du milieu et du comité de parents formé pour le maintien de l'école Mgr-Labrie à Godbout;

CONSIDÉRANT la volonté des parents de s'impliquer activement dans la vie participative de l'école;

CONSIDÉRANT l'éloignement géographique de l'école Mgr-Labrie par rapport aux autres écoles sous la juridiction de la Commission scolaire de l'Estuaire;

CONSIDÉRANT l'attente de la position du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en regard de notre demande d'aide financière additionnelle récurrente visant l'organisation de services éducatifs d'enseignement et complémentaires de qualité;

CONSIDÉRANT les avis portés à l'attention du conseil des commissaires lors de l'assemblée publique de consultation;

C-12-060

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement :

- Que l'école Mgr-Labrie à Godbout soit maintenue ouverte pour les deux prochaines années scolaires, soit 2013-2014 et 2014-2015;
- Que le processus d'analyse prévu à la Politique de maintien ou de fermeture d'école soit suspendu pour les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015;
- Que des ressources supplémentaires soient allouées afin de permettre la mise en place et le maintien de projets favorisant

des jumelages avec d'autres établissements scolaires où les jeunes pourront vivre des activités pédagogiques, sportives ou culturelles avec leur groupe d'âge;

- Que des initiatives du milieu puissent soutenir les efforts du personnel scolaire pour la vie de ces projets;
- Qu'un comité de suivi formé de représentants de la commission scolaire et du comité de parents soit mis en place;
- Que ce délai de deux ans de maintien puisse permettre à la commission scolaire et au comité de suivi l'analyse des effets sur le nombre d'inscriptions d'élèves et les perspectives de réussite de ceux-ci.

12.2 Analyse – école Père-Duclos

Le directeur général, M. Alain Ouellet, fait la lecture de la résolution.

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité d'établir des partenariats avec la Commission scolaire de l'Estuaire dans le but de favoriser l'augmentation de l'effectif scolaire et/ou de permettre une utilisation optimale des infrastructures de l'école;

CONSIDÉRANT les initiatives du milieu et du comité de sauvegarde formé pour le maintien de l'école Père-Duclos à Franquelin;

CONSIDÉRANT la volonté des parents de s'impliquer activement dans la vie participative de l'école;

CONSIDÉRANT les démarches réalisées en vue de l'ouverture d'un service de garde en milieu scolaire pour l'année scolaire 2013-2014;

CONSIDÉRANT l'attente de la position du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en regard de notre demande d'aide financière additionnelle récurrente visant l'organisation de services éducatifs d'enseignement et complémentaires de qualité;

CONSIDÉRANT les avis portés à l'attention du conseil des commissaires lors de l'assemblée publique de consultation;

C-12-061

M. Dominique Tremblay propose et il est résolu unanimement :

- Que l'école Père-Duclos à Franquelin soit maintenue ouverte pour la prochaine année scolaire, soit 2013-2014;
- Qu'un service de garde en milieu scolaire soit ouvert pour la prochaine année scolaire, si un nombre minimal de 6 élèves y fréquentent de façon régulière à cinq jours par semaine ou qu'un organisme, via une entente, supporte financièrement le projet;

- Que le processus d'analyse prévu à la Politique de maintien ou de fermeture d'école soit suspendu pour les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015;
- Qu'un comité de suivi formé de représentants de la commission scolaire et du comité de sauvegarde soit mis en place;
- Que le comité de suivi, à la suite d'une analyse du nombre d'inscriptions d'élèves et des perspectives de réussite de ceux-ci, fasse une recommandation, à la séance de janvier 2014 du conseil des commissaires, quant au maintien ou à la fermeture de l'école Père-Duclos pour l'année scolaire 2014-2015.

C-12-062 M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement que la période de questions soit ouverte.

Quelques citoyens des municipalités de Franquelin et Godbout demandent des précisions concernant les points suivants :

- Délais de maintien des écoles
- Formation du comité de suivi

C-12-062B Mme Carole Deschênes propose et il est résolu unanimement que la période de questions soit fermée.

5. SERVICES ÉDUCATIFS

5.1 Règles de passage du primaire au secondaire

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, présente les modifications apportées à la règle de passage du primaire vers le secondaire en fonction de la nouvelle instruction annuelle 2012-2013 et le bulletin unique.

5.2 Règles de passage du premier cycle au deuxième cycle du secondaire

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, présente la règle ajustée du passage du premier au deuxième cycle du secondaire.

6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

6.1 Mesure disciplinaire

M. Bernard Girard se retire du conseil pour le traitement de ce point.

Un comité de travail s'est tenu à 18 h 00 sur le sujet au cours duquel Mme Nadine Desrosiers a présenté la chronologie des événements.

- C-12-063 Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement de mettre fin au lien d'emploi de l'employé portant le numéro de dossier MD-12-13-002.

6.2 Calendriers scolaires 2013-2014

Mme Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, présente aux membres de l'assemblée, les calendriers scolaires pour l'année 2013-2014 à la suite du processus de consultation effectué auprès des instances syndicales et des associations.

- C-12-064 M. Normand Tremblay propose et il est résolu unanimement d'adopter le calendrier scolaire 2013-2014 pour le personnel enseignant secteur jeunes et formation professionnelle.
- C-12-065 M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement d'adopter le calendrier scolaire 2013-2014 pour le personnel enseignant secteur éducation des adultes.
- C-12-066 M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement d'adopter le calendrier scolaire 2013-2014 pour le personnel de soutien, professionnel, gérance, cadre-école et cadre de service.

7. SERVICES INFORMATIQUES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

8.1 Situation financière des écoles

M. Alain Ouellet, directeur général, présente aux membres de l'assemblée, le sommaire de la situation financière des écoles au 31 janvier 2013.

8.2 Situation financière de la commission scolaire

M. Alain Ouellet, directeur général, présente aux membres du conseil le sommaire de la situation financière de la commission scolaire au 31 janvier 2013.

9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

10. SERVICE DU TRANSPORT

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

11.1 Adhésion – regroupement d'achats d'assurances

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, fait la lecture de la résolution.

CONSIDÉRANT l'expérience financièrement avantageuse, vécue les années passées, par le regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 09 et 12 pour l'obtention d'un nouveau portefeuille d'assurances en dommages;

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achats de services pour l'année 2013-2014 de l'avis des partenaires impliqués;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller, Guy Turcot de GT&A gestion de risque inc.;

CONSIDÉRANT QU'il y va de l'intérêt de la Commission scolaire de l'Estuaire de maintenir son adhésion à ce regroupement d'achats d'assurances en dommages;

C-12-067

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement de :

PARTICIPER au regroupement d'achats desdites commissions scolaires, pour le renouvellement de ses assurances en dommages pour l'année 2013-2014;

MANDATER la firme GT&A gestion de risque inc. pour préparer un appel d'offres public, pour le renouvellement de la couverture d'assurances en dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;

MANDATER la Commission scolaire des Appalaches à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et D'ACCEPTER d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

S'ENGAGER à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme GT&A gestion de risque inc., la recommandation découlant de cet appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au regroupement.

AUTORISER M. Alain Ouellet, directeur général, à signer tout document découlant de la présente résolution.

11.2 Politique relative à l'usage du tabac

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, fait un bref historique de la Loi sur le tabac adoptée en 1998 et modifiée en 2006 par le gouvernement québécois.

Par souci de promouvoir et de préserver la santé des élèves et de ses employés et aussi d'offrir des milieux d'enseignement et de travail sans fumée, la commission demande l'adoption de la présente politique.

C-12-068 M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement d'adopter la politique relative à l'usage du tabac telle que présentée.

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 Analyse – École Mgr-Labrie

Ce sujet a été traité au début de la rencontre.

12.2 Analyse – École Père-Duclos

Ce sujet a été traité au début de la rencontre.

12.3 Projet d'activité – École Leventoux

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil qu'une classe 4^e année de l'école Leventoux souhaite organiser une activité de pêche récréative dans le cadre de pêche en herbe.

Une résolution d'appui est nécessaire pour permettre à l'école Leventoux de déposer leur projet à la Fondation de la faune du Québec.

C-12-069 Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement que la Commission scolaire de l'Estuaire donne son appui à l'école Leventoux pour le dépôt de son projet de pêche en herbe à la Fondation de la Faune du Québec.

13. QUESTIONS DIVERSES

13.1 Maternelle 4 ans

M. Marc Gauthier demande si la maternelle 4 ans sera obligatoire dans toutes les écoles l'an prochain.

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, informe les membres qu'elle n'a rien reçu d'officiel de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à ce sujet.

C-12-070 Mme Carole Deschênes propose et il est résolu unanimement que le point des questions diverses soit fermé.

14. PÉRIODES DE QUESTIONS

Aucune question de la part des membres.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C-12-071

Mme Carole Deschênes propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 20 h 40.

Présidente

Secrétaire générale